

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE
DE DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE**

SESSION 2024

ÉPREUVE DE QUESTIONNAIRE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Un questionnaire, appelant des réponses courtes ou plus développées, portant sur le droit public : droit administratif, droit constitutionnel et libertés publiques.

Durée : 3 heures
Coefficient : 3

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 2 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.
*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.***

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.

Question n° 1 3 points

Qu'est-ce qu'une convention de délégation de service public ?

Question n° 2 4 points

Les compétences de la métropole dans l'organisation administrative française.

Question n° 3 3 points

Le droit à la protection fonctionnelle des agents publics.

Question n° 4 4 points

L' article 12 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

Question n° 5 3 points

La révision constitutionnelle sous la V^{ème} République : procédure et effets sur la Constitution.

Question n° 6 3 points

Quels principes régissent la présomption d'innocence ?

Question n° 7 4 points

Le référé-liberté.

Question n° 8 3 points

Quelle distinction entre régime "répressif" et régime "préventif" ?

Question n° 9 3 points

Quels sont les moyens d'action du défenseur des droits ?

